

Tournoi de Noël – CBC

ORGANISATIONS

- Samedi 17 décembre : Tableaux SH, SD, Mx
- Dimanche 18 décembre : Tableaux DH, DD

En cas d'urgence, le jour de la compétition appeler Matéo Le Martret au 06 60 72 85 31

LIEU DE LA COMPÉTITION

Salle du Souchais – 1, avenue de la Loire – 44470 Carquefou.
7 terrains + 2 terrains d'échauffement.

INSCRIPTION

- Droits d'engagement : 14 euros pour 1 tableau, 18 euros pour 2 tableaux
- Modalité d'inscriptions : Inscription exclusivement depuis les plateformes badnet ou ebad
- Date limite d'inscription : Vendredi 09 décembre 2022

Le nombre de participants étant limité, la priorité sera donnée aux premières inscriptions reçues et accompagnées du règlement.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone, ni par mail.

La clôture des inscriptions dans un tableau pourra être anticipée dès que celui-ci sera complet.

Aucun remboursement des frais d'engagement ne sera effectué en cas de désistement, sauf sur présentation d'un certificat médical, et prévenu au plus tard la veille du tournoi.

VOLANTS

- Volants plume homologué pour les classés
- En cas de litige : Perfly 960
- Les volants sont à la charge des joueurs

Des volants seront en vente à la buvette.

ARBITRAGE ET RÈGLEMENT

- Juge-arbitre principal : Florent Prud'Homme
- Juge arbitre secondaire du samedi : Linda Payet
- Juge arbitre secondaire du dimanche : Gwenaëlle Le Roy

Le règlement sera conforme à celui de la FFBAD, et affiché dans la salle.

Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Une tenue vestimentaire conforme est obligatoire. Chaque joueur doit être en possession de sa licence.

LA COMPÉTITION

La compétition se déroulera principalement en poules, puis en élimination directe. Tous les tableaux seront constitués de poules de trois ou quatre, avec 2 sortants selon le nombre d'inscrits. Selon le nombre d'inscrits, possibilité de poule unique de 5 ou de 6.

Si le nombre de joueurs dans un tableau est insuffisant, le comité d'organisation avec l'accord du Juge-Arbitre se réserve le droit de regrouper des tableaux ou de les annuler. A l'inverse si le nombre de joueurs dans un tableau est trop important, la séparation des joueurs sera faite en tenant compte du CCPH en date du jeudi 08 Décembre 2022.

RÉCOMPENSES

Des bons ou lots seront remis aux vainqueurs et finalistes à l'issue de la compétition.

RESTAURATION

Une buvette (boissons, sandwichs, confiserie...) sera à votre disposition durant toute la compétition.

RÈGLEMENT PARTICULIER

1. Le tournoi de NOËL est ouvert à tous joueurs détenant une licence FFBAD 2022/2023. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBAD. Il est autorisé sous le n°2201820.
2. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.
3. Le Juge Arbitre du tournoi est Florent Prud'homme, accompagné de Linda Payet et de Gwenaëlle Le Roy. Les décisions du Juge-arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements.
4. Tout participant doit être en règle avec la FFBAD, être licencié, le jour du tournoi et ne devra pas faire l'objet d'une suspension. Le tournoi est ouvert aux minimes 2, cadets, juniors, seniors et vétérans de niveau R4 à P12 et interdit aux autres catégories d'âges. Pour les joueurs mineurs, un accompagnateur majeur devra être présent dans la salle durant tout le tournoi.
5. La date limite d'inscription est fixée au Vendredi 09 Décembre 2022 (date de réception). Les droits d'engagements sont de 14 euros pour un tableau et 18 euros pour 2 tableaux. Les inscriptions et paiement se font exclusivement depuis les plateformes ebad et badnet. Aucune inscription ne sera possible par mail ou par téléphone. Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les séries par ordre d'arrivée.
6. Les tableaux sont ouverts aux joueurs classés R4 à NC. Les organisateurs, en accord avec le JA, composeront les tableaux en fonction de la moyenne des joueurs. La méthode de regroupement ou de séparation des tableaux sera basée sur le CCCH à la date du jeudi 08 Décembre 2022.
7. La compétition se déroulera principalement en poules, puis en élimination directe. Tous les tableaux seront constitués de poules de trois ou quatre, avec 2 sortants selon le nombre d'inscrits. Selon le nombre d'inscrits, possibilité de poule unique de 5 ou de 6.
8. Une convocation sera adressée aux joueurs inscrits par mail quelques jours avant la date du tournoi. Les joueurs ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi.
9. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 1 heure avant son premier match et pointer dès son arrivée. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.
10. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre.
11. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

12. A l'appel de son nom, le joueur dispose de 3 minutes de préparation pour se rendre sur le terrain, se mettre en tenue correcte, s'échauffer et tester les volants de jeu. Le match devra débuter à l'issue de ces 3 minutes de préparation. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
13. Tout volant touchant au plafond, à la structure de celui-ci ou à l'éclairage au-dessus du terrain est compté une fois au service, faute en cours d'échange.
14. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
15. Les volants utilisés en cas de désaccord seront les Perfly 960. Ces volants seront en vente dans la salle le jour du tournoi.
16. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
17. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, deux coachs maximums par joueur, les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre.
18. Tous les matchs seront auto-arbitrés. Les organisateurs proposeront des scoreurs pour toutes les finales (sous réserve de bénévoles suffisants).
19. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives en recommandé avec A.R à la ligue des Pays de Loire de Badminton (101, Rue Dupetit-Thouars 49000 Angers). Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié. Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive.
20. Le licencié qui reçoit un carton (noir), se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.
21. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
22. Seul le représentant du club inscrit sur la feuille d'inscription est autorisé à poser une réclamation auprès du juge arbitre.
23. Le comité décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
24. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.
25. Le règlement est susceptible d'évoluer en fonction des règles en vigueur au niveau national ou local le jour du déroulement du tournoi (ex : modification du règlement sanitaire COVID, ...).
- 26.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement scrupuleusement, apporteront leur contribution à la réussite du tournoi pour la satisfaction de tous.